

Le Ministre de la Communication se dit "favorable" à l'amélioration de l'actuel Code de la presse

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-06-2010 20:48:46

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Khalid Naciri s'est déclaré "favorable" à l'amélioration de l'actuel Code de la presse, ajoutant que "nous sommes en train d'y réfléchir dans le cadre du débat national en cours".

"Je suis favorable à l'amélioration du Code de la presse. Je ferai en sorte que l'exercice de la profession médiatique s'accomplisse dans un maximum de liberté et de démocratie. Notamment par la mise en place de chambres spéciales au niveau des tribunaux et par l'autorégulation du métier", a affirmé M. Naciri dans un entretien publié jeudi par +L'Economiste+.

"L'actuel Code de la presse, celui de 2002, a été voté à l'unanimité par toutes les forces démocratiques. Maintenant, il est vrai qu'il faut y mettre de l'ordre et nous sommes en train d'y réfléchir dans le cadre du débat national qui est en cours", a-t-il précisé.

Le ministre a par ailleurs souligné que "l'autorégulation est l'approche déontologique, professionnelle et morale dont doit faire preuve le corps des médias", relevant qu'"elle permet de travailler dans un cadre consensuel dans lequel tous les acteurs adhérant à la démocratie et à la liberté puissent se reconnaître, l'objectif étant d'éviter toute approche répressive".

"Tout dérapage sera pris en charge par les acteurs de l'espace médiatique eux-mêmes. L'autorégulation n'a rien à voir avec l'autocensure qui est un concept obsolète", a dit M. Naciri, estimant que "la responsabilité n'est pas l'antidote de la liberté, mais c'est l'élément qui la conforte pour aller encore plus loin dans l'exercice de la profession".

MAPF